

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux



Chambre des régions

16^e SESSION PLENIERE
CPR(16)4REP
26 janvier 2009

L'avenir du tourisme culturel – vers un modèle durable

Günther KRUG, Allemagne (R, SOC)

Exposé des motifs
Commission de la culture et de l'éducation

Résumé :

Le tourisme culturel peut être un antidote au tourisme de masse et aux tendances contemporaines de folklorisation de la culture. Les villes et régions européennes peuvent trouver dans cette forme de tourisme l'occasion de promouvoir les échanges culturels et les activités liées à la conservation et à la revitalisation de leur patrimoine, qui caractérisent la plupart des ensembles urbains européens.

Ce tourisme offre aux autorités locales et régionales l'opportunité de développer de nouveaux concepts pour établir un équilibre entre exploitation commerciale et utilisation responsable et durable du patrimoine culturel. Le tourisme doit être un atout et non un obstacle au développement local et régional.

La gestion durable des ressources du patrimoine culturel par les responsables politiques est gage d'un développement économique en accord avec l'équilibre des villes et des régions. Cette approche nécessite d'associer étroitement les populations concernées.

R : Membre de la Chambre des régions / L : Membre de la Chambre des pouvoirs locaux
GILD : Membre du groupe Indépendant et Libéral Démocratique du Congrès
PPE/DC : Membre du groupe Parti Populaire Européen - Démocrates Chrétiens du Congrès
SOC : Membre du groupe Socialiste
NI : Membre n'appartenant à aucun groupe politique du Congrès



Table des matières

Introduction.....	3
Contexte de l'étude	3
Thèmes clés.....	4
Thème 1 : diversité des produits	4
Thème 2 : rapports stratégiques	4
Thème 3 : itinéraires culturels	5
Thème 5 : gestion des destinations	6
Thème 6 : recherche	7
Thème 7 : élaboration de politiques	8
Conclusions.....	9
Recommandations	11

Introduction

Quand on se penche sur l'avenir du tourisme culturel, on se rend immédiatement compte que la notion de 'culture' s'est dépouillée de son ancienne définition étroite pour adopter avec enthousiasme son acception moderne. Il en résulte une certaine confusion sur le marché, car qu'entend-on désormais par 'tourisme culturel' ?

Aux fins du présent document, nous proposons la définition suivante, plus large :

Le tourisme culturel est associé à la culture d'une localité, notamment son patrimoine, ses arts et ses modes de vie. La définition du tourisme culturel de l'Organisation mondiale du tourisme renvoie aux mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages. Il ne se limite plus toutefois à des communautés traditionnelles ayant des coutumes différentes, des formes artistiques exceptionnelles et/ou des pratiques sociales distinctes – ce qui fondamentalement distingue une communauté d'autres types/formes de culture – mais se rapporte aussi à la culture et aux modes de vie dominants de la société moderne et englobe le tourisme dans les zones urbaines et rurales.

Cet élargissement de la culture et son lissage résultent eux-mêmes d'une évolution de la société, alors que les industries qui soutiennent et sont le moteur de la culture sont devenus le nerf de l'activité économique dans de nombreux pays d'Europe dans le sillage de l'époque postindustrielle et postcommuniste. A l'ère des communications mondialisées et des médias agressifs, les artefacts et produits culturels se jouent des frontières nationales. Dans les descriptions et définitions contemporaines de la culture, la technologie et l'économie font partie intégrante de l'activité culturelle.

En matière de tourisme culturel, on admet de plus en plus un glissement d'une vision conventionnelle de la 'grande culture' incarnée par les musées traditionnels et les manifestations classiques vers la perception d'une culture urbaine postmoderne qui englobe le bâti local, les spécificités locales, la mode, l'alimentation, la télévision, le cinéma et les tags. La masse des touristes n'a jamais été aussi hétérogène et plurielle – surtout dans le contexte de la consommation des formes les plus diverses du tourisme axé sur la culture et le patrimoine.

Le locus du tourisme axé sur la culture et le patrimoine se déplace des sites culturels traditionnels vers des centres de revitalisation souvent situés dans des régions postindustrielles, comme Lodz en Pologne, où le shopping fait désormais partie de l'expérience culturelle. Les ambiguïtés dans les définitions ne font que compliquer davantage le développement d'une recherche fondée sur des paramètres mesurables et le rôle de la recherche qualitative dans l'étude des relations entre tourisme culturel et développement n'en revêt que plus d'importance.

Pour que le tourisme culturel/de mémoire soit mutuellement profitable (pour les 'hôtes', les 'visiteurs' et les différentes parties prenantes), plusieurs éléments doivent être en place, et notamment des politiques régionales et locales adaptées, démocratiques et fondées sur des réalités, ainsi que l'établissement d'une relation dynamique entre les différents groupes d'acteurs et les bénéficiaires visés.

Contexte de l'étude

Avec la mondialisation, la protection, la conservation, l'interprétation et la présentation du patrimoine et de la diversité culturelle de lieux ou régions donnés intéressent tout le monde, partout. Dans le même temps, la gestion de ce patrimoine, dans le cadre de normes internationales reconnues et appliquées de manière appropriée, relève habituellement de la responsabilité de la communauté d'accueil ou du groupe chargé de sa conservation.

Le tourisme culturel, avec tout ce qu'il implique d'environnements naturel, bâti et social, subit toutes sortes de pressions politiques, environnementales, financières et sociales. En matière de tourisme, la préoccupation première des collectivités locales qui ont un intérêt direct dans le patrimoine culturel est 'la simple masse des visiteurs'. Le rôle de plus en plus important du tourisme de masse en relation avec le patrimoine culturel génère à la fois des opportunités et des défis. Il incombe de plus en plus aux communautés locales de faire vivre (plutôt que d'exploiter) le patrimoine et la culture, qui sont les principales ressources du type de tourisme qui nous intéresse (notamment à la lumière de la

décentralisation/régionalisation croissante de responsabilités qui jusque-là étaient du ressort de l'Etat central dans de nombreux pays d'Europe).

La dissonance culturelle qui en résulte peut être vue comme une 'déterritorialisation culturelle', un schisme entre la culture et le contexte local et historique qui l'a engendrée. Ce genre de situations peut alimenter la frustration sociale qui, à son tour, peut annuler les avantages socioéconomiques générés par le tourisme. Les descriptions simplistes ou manichéennes des identités locales, l'uniformisation des cultures et la 'folklorisation' sont autant de conséquences possibles de l'appropriation de la culture à des fins commerciales par des acteurs issus d'une communauté locale ou venus de l'extérieur.

Thèmes clés

La promotion du tourisme culturel comme facteur de développement présente un énorme potentiel, mais comporte aussi des risques. La Résolution 185 (2004) du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur « la promotion du tourisme culturel en tant que facteur de développement des régions » recense sept thèmes clés qui posent problème pour une démarche durable :

1. diversité des produits
2. rapports stratégiques
3. itinéraires culturels
4. identité / diversité culturelle
5. gestion des destinations
6. recherche
7. élaboration de politiques

Thème 1 : diversité des produits

Les produits du tourisme culturel s'inscrivent en quelque sorte dans le cadre de définitions traditionnelles comme celle de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies (1985) :

Mouvements de personnes obéissant à des motivations essentiellement culturelles telles que les voyages d'études, les tournées artistiques et les voyages culturels, les déplacements effectués pour assister à des festivals ou autres manifestations culturelles, la visite de sites et de monuments, les voyages ayant pour objet la découverte de la nature, l'étude du folklore ou de l'art, et les pèlerinages.

Cette approche descriptive réduit le tourisme culturel à un éventail de produits connus tels que les monuments historiques, les musées d'art, les manifestations folkloriques et les sites religieux importants. Une telle interprétation du tourisme axé sur la culture et le patrimoine limite aussi les expériences à la culture du passé en faisant l'impasse sur la vitalité d'aujourd'hui. Ces définitions établissent un clivage binaire quelque peu arbitraire entre produits et touristes. En d'autres termes, le touriste est envisagé comme un consommateur passif et les produits comme une simple série de propositions commerciales. Dans ce type de définition, il ne semble y avoir aucun lien entre 'hôte' et 'visiteur', et les nuances subtiles autour desquelles s'articule la culture et le patrimoine dans l'Europe d'aujourd'hui sont perdues. Les produits élaborés en réponse à ce type de définition étouffent la créativité et les idées originales, et risquent d'être condamnés d'avance.

Thème 2 : rapports stratégiques

Le tourisme, qu'il soit culturel ou autre, ne peut être étudié comme un phénomène isolé ; comme la culture, il se rattache au monde par un maillage complexe d'alliances, de rapprochements et d'associations. Dans le contexte de l'intégration européenne, ces rapports sont importants. Le point 1 de la Résolution 185 se réfère à plusieurs résolutions apparentées du Comité des Ministres et de l'Assemblée parlementaire, notamment :

- Résolution (2003) 1 du Comité des Ministres sur la promotion d'un tourisme attaché à la mise en valeur du patrimoine culturel dans les perspectives de développement durable;
- Résolution (1994) 7 du Comité des Ministres relative à une politique générale de développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement;
- Résolution (1995) 10 du Comité des Ministres relative à une politique de développement d'un tourisme durable dans les zones protégées;

- Résolution (1998) 4 du Comité des Ministres sur les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe;
- Recommandation 1133 (1990) de l'Assemblée parlementaire relative aux politiques européennes de tourisme
- Résolution 1148 (1998) de l'Assemblée parlementaire relative à la nécessité d'accélérer le développement du tourisme en Europe centrale et orientale

Cette optique, qui propose le patrimoine culturel comme un cadre pour la durabilité environnementale, sociale et économique, ne peut se concrétiser que s'il existe des relations stratégiques commerciales, institutionnelles et (bien évidemment) culturelles entre les multiples acteurs. L'UNESCO relève aussi la nécessité d'autres facteurs :

l'unité / dialogue interculturel ...[et] prévention des conflits et réconciliation par le secteur de la culture, [en favorisant] la compréhension de l'histoire européenne en s'appuyant sur son patrimoine matériel, immatériel et naturel, de manière à faire apparaître les liens qui unissent les différentes cultures et les différents territoires en Europe:

1. coopération en matière de recherche et de développement;
2. valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européens;
3. échanges culturels et éducatifs pour les jeunes Européens;
4. pratique contemporaine de la culture et des arts;
5. tourisme culturel et développement culturel durables.'

Si ces cinq éléments proposés par l'UNESCO sont pris en compte, alors le patrimoine culturel peut, à son tour, donner un cadre au tourisme culturel. Ainsi le patrimoine immatériel peut-il être associé à l'identité sociale qui, à son tour, pourra renforcer la confiance en soi d'une communauté (cf. le 'civic boosterism' avec les premiers projets de revitalisation urbaine dans les années 1980, expression reprise plus récemment pour des événements d'envergure comme les Jeux olympiques de 2000 à Sydney). En outre, un maillage minutieux et tout en finesse du patrimoine, de la culture et du tourisme peut aider à financer des manifestations artistiques et culturelles qui permettent à une société de positiver, comme le projet d'avenue culturelle à Budapest.

Les cinq domaines énoncés dans la Recommandation 1133 puis dans la Résolution 1148 de l'Assemblée parlementaire, étayent les principes généraux de la Résolution 185 (2004). Ils peuvent dès lors être invoqués pour renforcer les arguments en faveur d'une coopération. Dans sa Résolution 219 (2006), le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux conclut qu'il conviendrait de partager les bonnes pratiques en matière de gestion des particularismes des populations locales et de leurs relations avec les centres historiques et le tourisme culturel.

Thème 3 : itinéraires culturels

L'idée des itinéraires culturels est très présente dans la Résolution 185 et les documents connexes. A l'évidence, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux voit dans ces itinéraires une opportunité de premier plan. La définition du tourisme culturel peut être élargie pour inclure des éléments autres que la 'grande culture' ou le folklore, notamment l'histoire politique et industrielle. On peut facilement voir le lien avec d'autres villes historiques qui, à l'exemple de Lodz en Pologne, cherchent les moyens d'utiliser le tourisme pour se revitaliser.

L'exploitation du patrimoine industriel et des routes commerciales qui y sont associées présente deux autres avantages qui ont un lien direct avec le problème du tourisme de masse et du tourisme culturel - les idées de :

- répartir la masse de visiteurs le long des itinéraires culturels (ou, dans le cas présent, industriels) et
- présenter l'industrie par contraste avec l'artisanat et le folklore.

Ces remarques pourraient aussi largement s'appliquer à la cartographie de la culture politique de l'Europe postcommuniste ; la demande latente de telles informations est clairement démontrée par le succès inattendu du Musée du communisme à Prague, une institution privée extrêmement populaire auprès de toutes les classes d'âge.

Par ailleurs, la Recommandation 1133 et la Résolution 1148 (déjà évoquées plus haut) reconnaissent l'importance des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe (Résolution (2007) 12 du Comité des Ministres). Les itinéraires culturels, bien conçus et bien gérés, ont un potentiel énorme s'ils sont interprétés au sens large de la culture et du patrimoine comme manifestations de l'ensemble des efforts et des valeurs d'une société, c'est-à-dire non limités à l'art, à la musique et aux musées.

Thème 4 : identité / diversité culturelle

La Résolution 185 évoque à maintes reprises l'identité et la diversité. L'un des thèmes clés qui en ressort est le dialogue interculturel. Le point 4 note que 'le tourisme offre la possibilité de découvrir d'autres régions et d'autres cultures... peut contribuer à rapprocher les individus en suscitant une prise de conscience – teintée de respect – de la diversité des cultures', avec l'idée que :

La diversité culturelle de l'Europe ne cesse de croître. L'élargissement de l'Union européenne, la déréglementation du droit du travail et la mondialisation ont accru le caractère multiculturel de beaucoup de pays, s'ajoutant au nombre de langues, religions, groupes ethniques et cultures présents sur le continent. En conséquence, le dialogue interculturel a un rôle de plus en plus important à jouer dans le renforcement de l'identité et de la citoyenneté européenne.

L'Année européenne du dialogue interculturel (AEDI) 2008 reconnaît que la grande diversité culturelle de l'Europe représente un avantage unique. Elle encouragera tous les citoyens européens à explorer les avantages de notre riche patrimoine culturel et à s'ouvrir sur nos différentes traditions culturelles.

Le Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel, « Vivre ensemble dans l'égale dignité », adopté en mai 2008 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe apportera des conseils et une orientation pour intensifier les relations interculturelles. L'unique moyen de vaincre l'ignorance et les stéréotypes est de promouvoir la volonté croissante de l'Europe de concevoir la diversité culturelle comme un atout pour une société véritablement pluraliste et démocratique. Le Conseil de l'Europe est fermement convaincu que le respect et la promotion de la diversité culturelle fondés sur les valeurs sur lesquelles s'appuie l'Organisation sont des conditions essentielles à l'instauration de sociétés solidaires.

Le point 6 de la Résolution 185 déclare que le Conseil de l'Europe est 'convaincu que le tourisme contribue à rapprocher les peuples' et qu'il peut, notamment, 'développer le sentiment d'une identité européenne', et 'à sensibiliser les gens aux valeurs du patrimoine culturel des peuples dans leur diversité régionale.' Les attentes sont grandes et devraient être définies dans divers contextes, notamment le symposium sur le thème : 'Le tourisme culturel : profit économique ou perte d'identité?' (Dubrovnik, 2006, qui a donné lieu à la Déclaration de Dubrovnik), qui a recommandé, dans le cadre du développement touristique :

d'adopter une approche respectueuse qui valorise la diversité et souligne l'importance de comprendre un lieu dans son contexte, en tenant dûment compte de l'identité locale, de la particularité et de la signification de ce lieu, plutôt qu'en se concentrant sur un nombre limité de sites touristiques emblématiques.

L'importance de cette déclaration est soulignée par un engagement associant le 'tourisme culturel' au 'développement économique territorial', à l'utilisation 'd'outils et de méthodologies' bien conçus 'pour ... évaluer l'impact économique et social du tourisme', 'promouvoir la coopération' et mettre à profit le partage de l'expérience acquise en matière de tourisme culturel pour intégrer dans les réseaux existants les 'communautés historiques de l'est et du sud-est de l'Europe.' La Résolution 219 du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux sur la 'réconciliation entre patrimoine et modernité' (2006) souligne la nécessité de concilier les impératifs du patrimoine, l'identité et les besoins des populations locales pour disposer dans les centres villes historiques de lieux de vie abordables et dynamiques. Le risque vient de la 'simple masse des visiteurs' et de l'appétit insatiable des touristes, qui demandent toujours plus d'espaces touristiques dans des lieux géographiquement limités. Prague et Venise sont deux exemples de sites qui, à certaines périodes, sont submergés par des touristes qui mettent à rude épreuve la patience et la tolérance des résidents.

Thème 5 : gestion des destinations

La simplicité de l'expression 'gestion des destinations' est désarmante. Les destinations englobent toute une série de relations urbanistiques, sociales et économiques complexes qui ne peuvent pas toutes être

'gérées.' Il convient cependant, vu les problèmes évoqués plus haut, de s'accorder sur une forme de gestion ou une autre. Les forces du marché ne peuvent, à elles seules, fournir des résultats acceptables. Il convient d'abord de se demander 'quels aspects nécessitent une gestion', et de s'interroger immédiatement après sur les diverses compétences : qui est responsable de la gestion d'une destination?

Dans la plupart des villes, les différents rôles sont assumés par des personnes, et par des entreprises municipales et privées, ce qui soulève les deux problèmes majeurs liés au tourisme :

- le morcellement (des responsabilités, du secteur, du nombre disproportionné de petites et micro-entreprises, etc.) ;
- le caractère figé des 'produits' (notamment des hôtels et de l'infrastructure urbaine, mais aussi des actifs culturels immatériels comme le mode de vie en général).

L'élaboration de mesures contribuant à réguler le secteur touristique afin qu'il soit efficace et rentable se heurte à des difficultés, dont certaines ont été surmontées à Venise, ville qui fournit un exemple typique de conflit du capital culturel entre, d'une part, les Vénitiens des milieux ouvriers 'chassés' du centre par la hausse des prix de l'immobilier et le manque d'emplois offrant des perspectives de carrière en dehors du tourisme et, d'autre part, les riches étrangers pour qui la cité lacustre est un lieu de villégiature.

En d'autres termes, les résidents locaux permanents supportent les coûts (foule, loisirs chers, perte de l'identité communautaire, folklorisation, etc.) inhérents à l'augmentation des touristes et surtout des touristes de passage. La réponse à la question sur les chaînes de responsabilité dépend certes du système politique propre à chaque destination, mais doit aussi reposer sur l'idée d'une responsabilité partagée (possible uniquement si les résidents, les entreprises, etc. prennent légitimement partie au lieu d'être les sujets passifs des normes et réglementations (ce point ressort également de la Résolution 195). La 'gestion des destinations' peut être envisagée de plusieurs manières, et il existe des exemples remarquables, notamment à Salzbourg et Cambridge.

Par ailleurs, l'UNESCO propose un 'Plan d'action pour une coopération internationale en matière de gestion du tourisme dans les villes du patrimoine' qui est le fruit d'une série de réunions organisées sur ce thème : (http://www.unesco.org/culture/tourism/html_fr/cities3.shtml)

Thème 6 : recherche

Les moyens consacrés à la recherche sur le tourisme – des études quantitatives sur les **comptes** satellites du tourisme aux analyses qualitatives et universitaires sur l'importance du phénomène social qu'il représente – varient considérablement d'un pays européen à l'autre, et les programmes-cadres de recherche de l'Union européenne (PC5, PC6 et l'actuel PC7) ne lui rendent probablement pas justice eu égard aux valeurs et potentiels économiques et sociaux qu'elle peut révéler. Ce problème n'a rien de surprenant compte tenu de la parcellisation du tourisme en tant que secteur économique (avec un pourcentage élevé de PME), de sa définition floue (évoquée plus haut), de l'absence de 'centre' chargé de défendre les intérêts de ce secteur au niveau politique, et du manque de définition claire des responsabilités. Toutefois, parce que les politiques doivent se fonder sur des faits, la recherche sur le tourisme est une priorité. Le rôle du tourisme culturel et la manière dont les environnements culturels et les paysages urbains des destinations sont présentés à l'extérieur constituent un élément essentiel de la promotion d'images positives et, par conséquent, sont un facteur qui contribue à la cohésion sociale, comme le montre l'exemple de Barcelone.

Les quatre domaines qui fournissent un cadre à la recherche sur le patrimoine culturel sont :

- politiques culturelles : paysages du patrimoine industriel et politique
- cultures contestées : à qui 'appartient' la culture et 'tout' est-il culture?
- espaces de médiation : fusion du patrimoine et de la culture 'théâtre' ou spectacle
- identités sociales : identité commercialement générée

Ces quatre domaines essentiels soulèvent à leur tour de multiples questions qui peuvent orienter la recherche.

- compte tenu de la nécessité de pratiquer des économies d'échelle et de maîtriser les coûts associés à une recherche, à quel niveau faut-il collecter les données sur le tourisme ? Au niveau local ou régional ?

- les statistiques nationales ont-elles un sens au niveau local pour l'aménagement aux fins du tourisme culturel ?
- des liens de causalité mesurables peuvent-ils être établis entre tourisme culturel et évolution de la société ?
- existe-t-il une corrélation entre la qualité de vie des résidents et la 'réussite' du tourisme culturel ?
- comment concilier des politiques de recherche opposées (économie et valeurs culturelles versus promotion et 'objectifs'/ quantitatif et qualitatif) ?
- comment mesurer le changement culturel et le confort culturel ?
- comment le tourisme culturel et sa représentation contribuent-ils à la qualité de vie ?

La recherche sur les impacts socioéconomiques des sites culturels revient à s'interroger à plusieurs niveaux, dont la taille des régions, le nombre d'attractions / de sites à visiter et de points d'accès, etc. La recherche aura toujours besoin d'un point d'ancrage ou de départ. Souvent, c'est une analyse de la situation impliquant la collecte de données sur :

- la demande et la satisfaction des visiteurs;
- l'infrastructure publique;
- les inventaires des sites / du patrimoine naturel et culturel;
- l'inventaire du secteur touristique et sa capacité à financer des niches, y compris le tourisme culturel;
- les retombées économiques et l'identification claire des bénéficiaires;
- la compréhension et les attitudes du public face au tourisme axé sur la culture et le patrimoine
- les impacts physiques/de développement.

Thème 7 : élaboration de politiques

La culture et le tourisme culturel n'échappent pas aux tendances mondiales et les politiques doivent en tenir compte. Ainsi, comme le tourisme affecte (et subit) le changement climatique, a fortiori celui-ci est aussi d'ordre culturel (dans le sens de culture de la consommation, des biens communs et de la mobilité) et doit être intégré tout au long de la chaîne de valeur du tourisme.

La Fondation Européenne de la Culture (FEC) (<http://www.eurocult.org/languages/fr/>) a énormément travaillé sur la question des politiques culturelles (non pas spécifiquement axées sur le tourisme, mais d'une manière générale). Son principal message place la participation du public au cœur du processus politique, qui repose sur trois piliers essentiels:

- Promotion : deux aspects : une participation accrue des ONG dans la promotion du progrès culturel et le nouvel instrument lancé à la réunion du Conseil des ministres de Lisbonne (2007), la 'Méthode ouverte de coopération qui envisage les actions de protection et d'inclusion sociale comme des possibilités d'apprentissage sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/the_process_fr.htm)
- Développement des capacités : « La FEC s'efforce de doter quiconque, personne moral ou physique, des aptitudes nécessaires pour soutenir la vie culturelle de leur ville, pays ou région, et plus encore de leur permettre de coopérer culturellement avec d'autres en Europe.» (<http://www.eurocult.org/we-advocate/capacity-development/>)
- Recherche et éducation : encourager l'élaboration de politiques fondées sur des faits dans le domaine culturel, et soutenir les recherches pratiques qui présentent un intérêt immédiat pour les professionnels du secteur (<http://www.eurocult.org/we-advocate/research-education/>).

INTERREG 3 a également œuvré en faveur du patrimoine culturel, notamment en encourageant le tourisme culturel, et de sa capacité à servir de catalyseur pour concrétiser des avantages socioéconomiques. Parmi les projets spécifiques, INHERIT, conduit par l'Association européenne des villes et régions historiques, a étudié les bonnes pratiques dans des villes d'Espagne, d'Italie, de Suède, de Pologne et du Royaume-Uni. Ses conclusions et recommandations font l'objet d'un ouvrage, Investing in Heritage – A Guide to Successful Urban Regeneration. (www.inheritproject.net). Un autre exemple est celui du Walled Town Friendship Circle (WTFC) (cercle d'amitié des villes fortifiées) qui a, sous la

direction de Chester (Royaume-Uni), collaboré avec plusieurs autres villes historiques (fortifiées) d'Italie, de Slovénie, de Malte, des Pays-Bas, d'Espagne, de Hongrie et d'Allemagne pour concevoir des approches novatrices et intégrées d'élaboration et de mise en œuvre de politiques dans le cadre du projet ARCHWAY (Access and Regeneration of Cultural Heritage in Walled Towns) (www.archway-interreg.com).

L'élaboration de politiques soulève la question de la protection juridique du patrimoine (qu'il soit ou non utilisé à des fins touristiques). Neuf ans après son indépendance en 1990, la Lituanie a adopté une loi sur les 'Principes de la protection de la culture ethnique par l'Etat' (21 septembre 1999, n° VIII - 1328). La Seimas (assemblée législative) y fait l'observation suivante :

'La culture des communautés ethniques constitue l'essence de l'existence, de la survie et de la force de la nation ; les diverses formes de la culture ethnique lituanienne, et en particulier ses traditions vivantes, sont manifestement menacées d'extinction. Seule une nation qui s'appuie sur sa culture peut instaurer des conditions propices à l'émergence d'une société véritablement citoyenne, participer à la civilisation universelle sur un pied d'égalité et préserver la dignité, l'autosuffisance et l'originalité nécessaires à de tels partenariats et coopérations.'

Ce texte énumère de nombreux points spécifiques dont les suivants, qui intéressent le présent rapport :

- la culture ethnique englobe la totalité des biens culturels créés par l'ensemble de la nation, transmis de génération en génération et constamment renouvelés, tout ce qui permet de préserver l'identité et la conscience nationales et la spécificité des régions ethnographiques;
- la tradition vivante de la culture ethnique est la transmission de la culture et du patrimoine, sa création et son renouveau;
- le patrimoine culturel ethnique est constitué des valeurs culturelles traditionnelles créés par le passé et sauvegardées jusqu'à aujourd'hui;
- les entités de la culture ethnique sont les personnes qui créent des biens culturels ethniques, les transmettent, les nourrissent et les rassemblent;
- la protection de la culture ethnique par l'Etat comprend des moyens juridiques, administratifs, économiques et financiers grâce auxquels l'Etat garantit la continuité de la tradition vivante et de la création, de la réunion, de la protection, de l'étude et de la popularisation des biens de la culture ethnique.
(http://www.minelres.lv/NationalLegislation/Lithuania/Lithuania_EthnicCulture_English.htm)

Le Royaume-Uni a également compris la nécessité de se doter de stratégies pour contribuer au succès de la synergie entre les divers secteurs de l'économie touristique, et a lancé en 2008, à l'intention des industries créatives un document stratégique, Creative Britain: New Talents for a New Economy (Une Grande Bretagne créative: de nouveaux talents pour une nouvelle économie), qui fixe des objectifs orientés sur la déclaration stratégique suivante: 'Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie de chacun grâce aux activités culturelles et sportives, de promouvoir la recherche de l'excellence, et d'agir en faveur des industries touristiques, créatives et de loisirs' (cf. <http://www.culture.gov.uk/NR/rdonlyres/096CB847-5E32-4435-9C52-C4D293CDECFD/0/CEPFeb2008.pdf>)

Conclusions

Il ressort de ce qui précède que la culture et le patrimoine, vus au sens le plus large du tourisme culturel, des industries culturelles et des industries créatives qui s'y rattachent, peuvent être davantage que des 'ressources de dernier recours' et être des entités dynamiques, des moteurs de l'économie, en particulier quand cette dernière est exposée au déclin postindustriel ou à une mutation politique rapide.

'L'économie culturelle' est un terme de plus en plus important en Europe pour définir au moins une partie des activités que peut englober le tourisme culturel :

Avec près de 300 sites – sur près de 700 sites inscrits sur la liste de l'UNESCO – l'Europe possède le plus important patrimoine culturel. Cet important potentiel économique mériterait d'être mieux exploité. D'après les chiffres d'Eurostat, collectés principalement dans les Etats membres de l'Union européenne, nous pouvons d'ores et déjà estimer le poids de ce secteur qui comptait presque 5 millions d'emplois culturels en 2005. Ces chiffres montrent que les décideurs politiques locaux et régionaux doivent continuer d'investir dans la modernisation de l'infrastructure existante s'ils veulent que le secteur du tourisme et des activités connexes continuent de croître (Communiqué de presse Eurostat 146/2007).

A l'avenir, en tant qu'acteurs influents stratégiques et de la gouvernance, les autorités locales et régionales devront notamment se prémunir contre la convergence culturelle et résister à la culture imposée au nom du tourisme de masse. L'année du dialogue interculturel, en 2008, pourrait, avec l'appui du programme Interreg IV, ouvrir de nouvelles possibilités d'engager des travaux empiriques et des projets concrets propres à renforcer les liens entre les parties prenantes du tourisme et du patrimoine culturels en Europe.

Le tableau ci-dessous reprend les éléments clés de l'analyse présentée dans le présent document :

Éléments de conclusion
La nature du tourisme culturel évolue : sa définition est plus floue, il est plus proactif, plus flexible et ouvert à de nouvelles cultures et de nouveaux médias, et dépend moins de la 'grande culture'.
Le tourisme culturel risque d'être submergé par le tourisme de masse , le nombre de touristes, un problème qui devrait encore s'aggraver si l'on en croit l'OMT et le Conseil mondial du voyage et du tourisme qui annoncent encore une augmentation des flux.
Le tourisme culturel ne doit pas reposer sur la folklorisation : qui peut contribuer au mécontentement social en favorisant la banalisation et le mercantilisme des valeurs et identités traditionnelles.
Le tourisme culturel est plus complexe que la mobilité motivée par la curiosité culturelle : cette définition ne prend pas en compte les complexités postmodernes et postindustrielles de l'économie du vécu'.
Le tourisme culturel peut fournir un cadre au dialogue interculturel grâce aux échanges, à la coopération dans la recherche et aux expériences artistiques.
Le tourisme culturel peut être considérablement renforcé par les itinéraires culturels en répartissant l'expérience touristique le long de routes d'attractions et en considérant la 'culture' dans son contexte le plus large, y compris la politique et l'industrie.
Le tourisme culturel peut associer identité, spécificité et diversité grâce à sensibilisation empreinte de respect que l'on peut obtenir en organisant convenablement la mobilité liée aux loisirs.
Le tourisme culturel et l'économie culturelle peuvent aboutir à un développement économique territorial qui dépasse amplement les villes et les régions (y compris les régions transfrontalières) pour devenir un facteur d'intégration européenne.
Le tourisme culturel et la gestion des destinations ne sauraient être confiés aux seules forces du marché , étant donné que le capital exploité est la 'culture', qui nous est prêtée par les générations futures. Une réglementation et des accords doivent donc être mis en place pour entretenir et protéger la culture contre les ravages du marché.
Le tourisme culturel manque encore d'un socle de recherche solide : du point de vue quantitatif, problème commun au tourisme, activité multidisciplinaire, multisectorielle, où les PME sont majoritaires, connues pour être difficile à étudier ; les organes nationaux de financement de la recherche ne voient pas l'intérêt de recherches universitaires de haut niveau sur le tourisme.
Le tourisme culturel peut être source de conflits pour l'espace et l'identité, ou en raison d'incompatibilité entre les demandes des populations locales et celles des touristes.
Le tourisme culturel exige du doigté dans la gouvernance car sa ressource est le tissu social même: les conflits identitaires, les structures de classe et de richesse et les exigences des parties prenantes soulignent la nécessité d'avoir des objectifs, des stratégies et un leadership clairs.

Recommandations

Les conclusions aideront à organiser divers arguments au service des autorités locales et régionales pour les encourager à déterminer les défis et à prendre des décisions nécessaires pour la conception et l'orientation du tourisme culturel à l'avenir. En relation avec le tourisme culturel, l'analyse des possibilités et des défis mondiaux actuels révèle un besoin de d'orientations pour aider les autorités locales et régionales à développer un tourisme culturel durable sur leurs territoires. Elle constitue en outre un solide point de départ pour proposer un projet de lignes directrices relatives au tourisme culturel durable applicables à toute l'Europe. En conséquence, la démarche suivante est proposée.

1. Les Lignes directrices auront pour objet de formuler des recommandations sur les moyens de pérenniser le tourisme culturel. Le cadre général qui devrait être prévu englobe :
 - i. Les attentes des visiteurs, de l'industrie du tourisme, de la communauté d'accueil et de l'environnement ;
 - ii. Les questions éthiques, en particulier l'importance de l'identité et le sentiment d'attachement à un lieu ;
 - iii. Les problèmes mondiaux, en particulier le changement climatique ;
 - iv. Les différences entre grandes et petites villes ;
 - v. Les différences entre destinations embryonnaires, émergentes et matures et leurs besoins respectifs en termes de promotion et de gestion.

2. Les thèmes et préoccupations à considérer incluront notamment :
 - i. **Objectifs durables**
 - a. Comment instaurer une vision cohérente du tourisme entre les différents niveaux du gouvernement de manière à ce que les villes et les régions travaillent ensemble ?
 - b. How to establish a consistent vision for tourism between the layers to government to get cities and regions working together

 - ii. **Processus durable**
 - a. Comment impliquer toutes les parties prenantes
 - b. How to engage all stakeholders

 - iii. **Prestation durable**
 - a. Entreprises durables : entreprises prenant au sérieux l'environnement et la collectivité, entreprises ayant de solides perspectives à long terme
 - b. Produits durables : utilisation des nouvelles technologiques au service d'un tourisme pérenne, transports respectueux de l'environnement
 - c. Destinations durables : respect de l'environnement naturel, du patrimoine et de la culture.

 - iv. **Mise en œuvre durable**
 - a. Gestion des destinations
 - b. Qualité des services aux visiteurs et interprétation

4. Il conviendra de poursuivre, de manière sélective, la recherche contextuelle, avec une base factuelle et des études de cas. Certaines villes seront invitées à collaborer à l'élaboration d'études de cas.

5. Cette tâche supplémentaire pourrait être confiée à l'Association européenne des villes et régions historiques, soutenue et financée par le Programme culture de l'Union européenne, en partenariat étroit avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.